

**AVENANT n° 2 au Contrat Intercommunal de Développement (CID)
de la Communauté de communes de la Brie nangissienne du 21 novembre 2017**

ENTRE,

- Le Département de Seine-et-Marne représenté par son Président, agissant en vertu de l'exécution de la délibération du Conseil départemental du 7 février 2019,
- ci-après dénommé « **le Département** »,

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20200207-lmc100000020277-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/02/2020

Réception Préfet : 10/02/2020

Publication RAAD : 10/02/2020

ET

La Communauté de communes de la Brie nangissienne représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée communautaire du 28 novembre 2019,

- ci-après dénommée « **La Communauté de communes** »

La Commune de Nangis, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 10 avril 2017

La Commune de Mormant, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 27 mars 2017

La Commune de Verneuil l'Etang, représentée par son Maire, agissant en vertu de la délibération de l'Assemblée municipale du 22 novembre 2019,

D'AUTRE PART

IL A D'ABORD ÉTÉ EXPOSÉ CE QUI SUIT

Le CID de la Communauté de communes de la Brie nangissienne a été signé le 21 novembre 2017. Le montant total de l'enveloppe s'élève à 1 389 153 € pour les 3 années du contrat. Le programme initial des actions est annexé au contrat cadre.

Conformément à l'article 2.11 du règlement du CID, la programmation des actions peut être modifiée à tout moment, à enveloppe constante et par voie d'avenant.

La Commune de Verneuil l'Etang, signataire du contrat souhaite apporter des modifications au programme d'actions.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier le programme d'actions du CID de la Communauté de communes de la Brie nangissienne, tel qu'il a été annexé au contrat cadre signé le 21 novembre 2017, modifié par un 1^{er} avenant en cours de signature.

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS MODIFIEES

L'annexe 1 du contrat cadre de la CC de la Brie nangissienne, relative au programme d'actions, est modifiée et se trouve en annexe 1 du présent avenant.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS NON MODIFIEES

Les dispositions du contrat cadre initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

ARTICLE 4 : DATE D'EFFET

Le présent avenant prendra effet à la date de sa signature par les parties contractantes.

SIGNATURES

Fait en cinq exemplaires originaux

Fait à Melun, le

Fait à Nangis, le

Pour le Département de Seine-et-Marne,
Le Président

Pour la Communauté de communes
de la Brie nangissienne
Le Président

Patrick SEPTIERS

Gilbert LECONTE

Fait à Mormant, le

Fait à Nangis, le

Pour la Commune de Mormant
Le Maire

Pour la Commune de Nangis
Le Maire

Sylvain CLERIN

Michel BILLOUT

Fait à Verneuil l'Etang, le

Pour la Commune de Verneuil l'Etang
Le Maire

Christian CIBIER

Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de communes de la Brie nangissienne			
signé le 21 novembre 2017			
<i>Enveloppe du CID pour le programme d'actions :</i>	1 375 053 €		
<i>Participation commune de Verneuil L'Etang au projet de Pôle gare de Verneuil :</i>	14 100 €		
<i>Part intercommunale :</i>	834 865 €		
<i>Part communale :</i>	540 188 €		
Intitulé du projet	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention demandée
Programmation CC Brie nangissienne			
Extension et accessibilité de la maison de santé pluridisciplinaire à Mormant	2019	750 000,00 €	
Construction d'un hôtel communautaire	2018	2 883 000,00 €	
Aménagement intérieur de la maison de santé pluridisciplinaire à Nangis	2018	1 507 642,00 €	50 000,00 €
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Nangis – Gros œuvre et parking	2017		200 000,00 €
Total enveloppe affectée à la CC		5 140 642,00 €	250 000,00 €
Total enveloppe accordée à la CC			834 865,00 €
Programmation commune de Mormant			
Construction d'une maison des jeunes au complexe sportif de Mormant	2017	567 500,00 €	95 444,00 €
Extension de l'école maternelle Charles Perrault (dont création de 3 classes)	2017	559 200,10 €	60 000,00 €
Total enveloppe affectée à Mormant		1 126 700,10 €	155 444,00 €
Total enveloppe accordée à Mormant			155 444,00 €
Programmation commune de Nangis			
Requalification et réfection du trottoir pair de l'avenue du Maréchal Foch	2017	221 328,00 €	73 600,00 €
Construction d'une cantine scolaire Groupe scolaire des Rossignots	2018	935 000,00 €	214 677,00 €
Total enveloppe affectée à Nangis			288 277,00 €
Total enveloppe accordée à Nangis		1 156 328,00 €	288 277,00 €
Programmation commune de Verneuil L'Etang			
Câblage Fibre optique Inter-Ecole	2017	36 900,00 €	14 000,00 €
Construction de trottoirs –Quartier de l'Orée du Parc	2018	185 000,00 €	37 467,00 €
Création d'un parking et végétalisation des trottoirs	2019	83 631,50 €	33 452,60 €
Equipeement informatique de 3 classes mobiles - Ecole Jean Jaurès	2020	30 766,60 €	11 547,40 €
Total enveloppe affectée à Verneuil L'Etang			96 467,00 €
Total enveloppe accordée à Verneuil L'Etang		336 298,10 €	96 467,00 €
Total communes		1 492 626,10 €	540 188,00 €
TOTAL GENERAL		6 633 268,10 €	1 375 053,00 €